

deug de droit après bts

Par sanremo34, le 24/08/2004 à 14:01

Comme j'ai pu le souligner dans d'autres posts, je viens d'avoir le bts assistant de direction que j'ai préparé en alternance avec 32h/semaine de présence effective en entreprise. Donc le travail perso, je connais et je maîtrise plutôt bien je crois. Shook: foun Par/conséquent je suis plus que motivée pour continuer avec du droit car je me suis prise de passion pour ce domaine. Et mon objectif réel serait de réussir le concours d'avocat. J'espeèreeeeeeeee... Page not found or En fait, j'ai fait une demande de dérogation pour intégrer directemement la 2e année de deug de droit à Nice et je suis en attente de la réponse. Donc, j'aurais éventuellement voulu savoir si d'autres personnes s'étaient trouvées dans mon cas et surtout s'il est raisonnable de zapper la 1ère année ou tout à fait faisable ?

Tous les avis seront les bienvenus...

Par fabcubitus1, le 24/08/2004 à 14:14

Personnellement, je ne l'ai pas fait, mais je pense que c'est tout à fait faisable, par contre, il est clair qu'il y a des choses que tu n'auras pas vu, genre les cas pratiques, les super cours de droit constitutionnel, il y aura donc sûrement des questions que tu te poseras, mais pas la peine de s'inquiéter de trop, on sera là pour t'aider à y répondre. Winkot found or type unknown

Par Yann, le 24/08/2004 à 21:37

Mais pas de panique c'est tout à fait faisable! Tu es de toute évidence hyper motivée et rien qu'avec ça c'est déjà un gros poids d'enlevé! La méthode et le vocabulaire ça s'acquiert! Il te faudra ne pas paniquer et être rigoureuse. Mais bon je pense que tu sais ce que travailler veut dire. La première année en fait c'est pas vraiment du droit, c'est plus de l'histoire et de la culture juridique (enfin c'est mon avis), les vrai raisonnement bien juridiques c'est à partir de la deuxième année qu'on les rencontre.

Courage tu as toutes tes chances pour atteindre ton but.

Et surtout tu as à ta disposition un outil exceptionnel: juristudiant winktot found or type unknown

Par sanremo34, le 24/08/2004 à 23:05

Merci pour vos encouragements qui sont très réconfortants. En effet ce n'est pas la motivation qui me manque et la masse de travail ne me fait pas peur, au contraire je crois que ça me motive encore plus, si besoin est. Sinon en bts j'ai appris à faire les commentaires d'arrêt et je ne m'en sortais pas trop mal. J'ai énormément bossé seule cette matière (les autres aussi d'ailleurs) car j'avais déjà mes objectifs. Et le fait d'avoir découvert ce site me donne encore plus la pêche et du courage pour poursuivre et y croire. Et effectivement je risque de poser beaucoup de questions. Alors encore merci à vous !

Par Olivier, le 25/08/2004 à 22:45

content que ca te plaise... mais je pense que dans quelques semaines ca te plaira encore plus...

Par sanremo34, le 26/08/2004 à 10:52

Et bien je ne sais pas comment vous allez vous y prendre mais je suis certaine que ça sera encore mieux. J'ai une entière confiance en vous car je pense que vous êtes parfaitement compétents pour appréhender à quel niveau se situent les manques. Alors je suis vraiment pressée de voir ça!

Par jeeecy, le 26/08/2004 à 11:16

alors ca progresse de plus en plus l'excitation se fait de plus en plus ressentir....

on sera bientot a meme de devoiler ce suspens des qu'on aura regler encore quelques problemes mineurs!!!

mais ce ne sera que benefique pour tous les utilisateurs et ca devrait attirer encore plus de monde!!!

et comme le nombre de participants fait la richesse du site, cela va etre du pur bonheur

ca y est je m'emballe mais non je ne devoilerais pas encore ce secret

Par Adeline, le 26/08/2004 à 13:12

Je pense que le fait d'entrer en fac de droit après un BTS ne pose aucun problème en soi: tu

vas découvrir cet univers comme n'importe quel étudiant en première année mais c'est sur ce point que je veux insister. Tu veux entrer directement en deuxième année et je trouve cela risqué. En effet, la deuxième année est assez perturbante pour les étudiants car on commence à faire du droit et à réfléchir en s'appuyant sur les connaissances que l'on acquièrt alors qu'en première année on se contente de bachoter. D'ailleurs beaucoup d'étudiants se plantent en deuxième année. Et toi en plus de tout cela tu devras te familiariser avec ce milieu qui a priori est très différent du BTS: moins d'encadrement, plus de travail personnel, vocabulaire et ambiance particuliers, cours en amphi... je ne vais pas te faire une liste que tu connais sans doute déjà. Sans oublier que cela ne doit pas être évident de reprendre les cours après plusieurs années. La première année n'est certes pas fondamentale d'un point de vue purement juridique mais elle l'est si on prend en considération d'autres éléments: elle est nécessaire à l'adaptation des étudiants au système. D'ailleurs beaucoup d'étudiants échouent. Je comprends que tu veuilles gagner du temps mais finalement il vaut peut-être mieux mettre toutes les chances de ton côté. Entrer directement en deuxième année et devoir la recommencer n'aurait aucun intérêt. Ceci dit, je ne préjuge pas de ce qui va se passer, peut-être que tu vas réussir. Je te faisais seulement part de mon avis sur la question. Je suis désolée si j'ai accentué tes angoisses lesquelles sont tout à fait compréhensibles. Une dernière chose: ne serais tu pas moins stressée si tu n'avais pas ce souci supplémentaire du passage direct en deuxième année? En effet, les questions que tu poses sur le forum sont normales mais dans un cursus classique, tu aurais une année pour prendre le temps d'y répondre: c'est le seul but de la première année. Et pour réussir, il est également important de ne pas être trop angoissé car cela peut se révéler paralysant et constituer un obstacle de plus. Bonne chance.

Par **sanremo34**, le **28/08/2004** à **19:45**

Merci beaucoup Adeline d'avoir pris le temps de m'expliquer ton point de vue. Je suis d'accord avec toi sur la majorité des points et je comprends ton raisonnement. :roll:

Or, en ce qui me concerne, il s'avère que j'ai quand même dépassé la trentaine Image not four et tre type unknown

de ce fait, j'appréhende les choses différemment. A savoir aussi que je suis plutôt quelqu'un d'auto-didacte et que par conséquent, le travail perso et le manque d'encadrement, j'ai l'habitude. De plus je ne me sens pas vraiment stressée même si j'ai pu le paraître. En fait c plus de la curiosité et je suis plutôt excitée à l'idée d'intégrer la fac. Car si la yje a fait que j'ai

quitté l'école à 18 ans, j'ai toujours eu ce regret de ne pas avoir poursuivi. Image not found or type unknown

Aujourd'hui je vais enfin pouvoir concrétiser mon rêve et je veux mettre toutes les chances de mon côté. Sinon en BTS j'ai quand même fait du droit et je ne suis donc pas complètement novice. Même si, bien sur, je suis consciente de la charge de travail qui m'attend. Et le fait de vouloir intégrer directement la 2e année, ce n'est pas seulement pour gagner 1 an car à la limite, je ne suis plus à 1 an près (rires) mais je pense vraiment pouvoir le faire. Car cette année je prends une année sabbatique niveau boulot donc j'aurai uniquement à me soucier de mes études. Car bac comme bts, je les ai préparés tout en travaillant! Aussi j'ai vraiment envie de mettre à profit cette prochaine année consacrée entièrement à mes études et

essentiellement...

:wink:
Image not found or type unknown
Par Laurent , le 01/02/2005 à 21:22
Pour moi la première année peut facilement être oublié, sauf sur :
L'intro générale au droit (ca devrait aller pour toi, puisque tu en as déià les bases, mais

L'intro générale au droit (ça devrait aller pour toi, puisque tu en as déjà les bases, mais reprendre un bouquin général pour tout se remémoré avant d'y aller ne feras quand même pas de mal ^^)

;)

le constit, vital (un peu orienté vu que j'ai des tendances publicistes lmage not four) mais c'est viralment facile à assimiler et avec là aussi un bon bouquin ou un site Internet, comme celui de mon ancien prof monsieur Ferretti qui a eu la gentillesse de mettre son cours en ligne (faut bien lui faire un peu de pub : [url:1cu8u97q]http://raymond.ferretti.free.fr/[/url:1cu8u97q]) De plus c'est notions sont tellement rabachées qu'à l'issue de ta deuxième année tu les maîtrisera parfaitement!

Et le Droit des biens (on l'a fait en première année mais c'est pas partout comme ça) que je trouve aussi très important.

Les autres matières serviront ta culture (histoire du droit, institutions administratives, sociologie, économie...) mais sont assez inutile pour la suite, jette quand même un coup d'oeil approfondie au cours de constit, ça pourra remplacer l'histoire.

Droit de la famille c'est marrant mais en deuxième année ça ne sert à rien! A bosser quand tu

passeras ton concours d'avocat, de toutes façons d'ici là tout aura de nouveau changé Image not found or type

Sinon ne t'en fais pas pour l'âge, on a pas mal d'étudiants plus tout jeune (plus de quarante ans) en licence et ils s'en sortent très bien! Tant au niveau des études que de l'entente avec les étudiants plus jeunes. Et pis 34 ans c'est loin d'être vieux, je parie que tu passeras

complètement inaperçue Image not found or type unknown

Par Laurent, le 01/02/2005 à 21:24

:D

bah on peut pas éditer? Tant pis désolé pour les fautes alors Image not found or type unknown

Par sanremo34, le 06/02/2005 à 20:44

Salut Laurent et merci pour tes conseils qui au final sont très judicieux. Mais apparemmetn tu ne t'es pas rendu compte que ce post datait de fin aout donc je vais te mettre au courant de la suite des évènements.

En fin de compte Nice ne m'acceptait pas en 2nd année mais en 1ere donc je viens de passer mes partiels du 1er semestre et je suis assez satisfaite de moi, même si je pense faire mieux au 2nd, du fait d'une meilleur organisation maintenant que j'ai pris le rythme. Et je suis très heureuse de n'avoir pas voulu aller "plus vite que la musique" !!

Car pour la petite histoire, l'université de Paris I m'acceptait en 2e année par le biais du CNED (cours par correspondance), sous réserve que je passe aussi le droit constit et civil de 1e année. Pour tout t'avouer, j'aurais tout à fait pu le faire car comme je l'ai dit, cette année est consacrée entièrement à mes études et c'était donc faisable. Simplement je n'ai eu leur réponse que presque 1 mois après le début de l'année universitaire et j'ai donc préféré laisser tomber. Et je ne le regrette absolument pas car je m'entends super bien avec les étudiants et c'eut été dommage de ne pas connaître le monde étudiant.

Mais si j'avais eu l'acceptation en septembre, il est clair que je n'aurais pas hésité une seconde. Mais comme je trouve les cours de 1e année hyper passionnants, je ne regrette rien....

Par **jeeecy**, le **07/02/2005** à **07:19**

je suis content que le droit te plaise et que tout se passe bien pour toi

si tu as des questions n'hésite pas...

Par Laurent, le 07/02/2005 à 15:56

[quote="sanremo34":1cng0h44]Salut Laurent et merci pour tes conseils qui au final sont très judicieux. Mais apparemmet tu ne t'es pas rendu compte que ce post datait de fin aout donc je vais te mettre au courant de la suite des évènements.[/quote:1cng0h44]

en effet j'avais pas fait attention à ça, et comme je ne peux pas éditer je me suis dit "tant pis!"

quand je m'en suis rendu compte Image not found or type unknown

De toutes façons ça peut serwir aux jeunes étudiants genre "quelle matière peut-on oublier

après sa première année?" Image not found or type unknown

Par J.Durand, le 07/02/2005 à 15:57

sanremo34, si tu devais trouvers quelques, adjectifs pour décrire l'organisation à avoir à la fac

et le contenu des cours ? Merci d'avance Image not found or type unknown

ps : je vais aux portes ouvertes de la fac de droit de cergy pontoise (95) en avril, j'ai hâte!!

Par anonym, le 27/04/2005 à 17:44

j'ai conscience que ton post date un peu sanremo mais j'ai quand même envie de te répondre car c'est la première fois que je rencontre quelqu'un dans mon cas, j'ai également fait un BTS assistante de direction avant de faire du droit. je voulais rentrer directement en 2ème voire même 3ème année mais cela m'a été catégoriquement refusé. aujourd'hui, je ne le regrette pas car l'approche que l'on a du droit en BTS n'est pas la même et la première année m'a été bénéfique même s'il est vrai qu'elle m'a semblée facile car le boulot, on connait ça quand on sort d'un BTS alternance non-stop pendant 2 ans. C'est vrai que maintenant, je regrette un peu de ne pas avoir découvert plus tôt que le droit me plaisait car j'ai quand même besoin de couvrir certaines dépenses.. (faire des études c'est pas facile au niveau financier) mais en fait, ce n'est pas grand chose et je crois au contraire qu'on a plus de facilités grâce à ce parcours antérieur à certains niveaux, qu'en penses-tu?

à présent je suis en master 1 et je compte tenter le concours d'avocat l'an prochain... je te souhaite beaucoup de courage en tout cas.

Par sanremo34, le 20/06/2005 à 11:55

[quote="J.Durand":151jzwyw]sanremo34, si tu devais trouvers quelques adjectifs pour décrire

l'organisation à avoir à la fac et le contenu des cours ? Merci d'avance Image not found or type unknown

ps : je vais aux portes ouvertes de la fac de droit de cergy pontoise (95) en avril, j'ai hâte !![/quote:151jzwyw]

Alors mille excuses, mille pardons mais je n'ai quasi pas fréquenté le site du 2nd semestre et ma messagerie ne m'a pas prévenue de ton message aussi je ne le vois qu'aujourd'hui. Alors je vais quand même essayer d'y répondre.

Concernant l'organisation à la fac, pour moi, elle doit être sans faille, à savoir, méthode, rigueur, sérieux.. Il faut travailler régulièrement et s'y tenir sinon c'est l'échec assuré! C'est à dire bien bosser et préparer les matières à td et cela un peu chaque jour (en fonction de ton emploi du temps) et surtout le w-e (en ce qui me concerne 8h/jour).

Quant aux cours, j'ai trouvé ceux de 1ère année passionnants et pour moi ce fut donc une partie de plaisir que d'y être assidu. En effet, les cours ne sont pas obligatoires mais il me

parait impératif d'y aller car ce que chaque prof veut est dans son cours. Donc les bouquins c'est bien pour préparer les td mais pour les partiels, il faut se concentrer sur le cours donc pas de mystère.

Au 1er semestre je m'étais éparpillée à trop vouloir en faire et je recherchais des infos supplémentaires dans les livres et sur le net. Résultat je me suis épuisée et aux partiels je n'ai eu que 10 de moyenne générale donc j'ai failli passer de l'autre côté de la barrière et avec tout le travail que j'avais fourni je peux te dire que j'ai vite compris ma douleur. Résultat, au 2nd semestre j'ai complètement changé de méthode et je crois que se concentrer sur le cours est une priorité. Je pense d'ailleurs m'en être relativement bien sortie mais il faut encore attendre la fin du mois pour connaître le prix et le poids de mes efforts..

Quant à toi, qu'en est il alors ??

Par sanremo34, le 20/06/2005 à 12:13

[quote="anonym":vqc3tldf] c'est la première fois que je rencontre quelqu'un dans mon cas, j'ai également fait un BTS assistante de direction avant de faire du droit. C'est vrai que maintenant, je regrette un peu de ne pas avoir découvert plus tôt que le droit me plaisait car j'ai quand même besoin de couvrir certaines dépenses.. (faire des études c'est pas facile au niveau financier) mais en fait, ce n'est pas grand chose et je crois au contraire qu'on a plus de facilités grâce à ce parcours antérieur à certains niveaux, qu'en penses-tu? à présent je suis en master 1 et je compte tenter le concours d'avocat l'an prochain... je te souhaite beaucoup de courage en tout cas.[/quote:vqc3tldf]

Je suis tout à fait d'accord avec ton témoignage et je me suis tellement reconnue que j'ai donc préféré te contacter en mp...

Moi aussi j'aurais voulu comprendre tout ça plus tôt mais ej crois que dans la vie, rares sont les choses qui arrivent par hasard... Et je reste persuadée que j'aurais été incapable d'avoir le sérieux et la rigueur que le droit impose à 20 ans aussi comme je dis toujours "l'important

n'est pas comment on y arrive, mais d'y arriver !!!" Image not found or type unknown